

OUVERTURE DU COMITE

Lundi  
Mardi à Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30  
De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi  
Mardi à jeudi  
Vendredi

De 14h00 à 18h30  
De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
De 09h30 à 12h00

## **BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 40**

**Lundi 24 avril 2023**

Infos Générales

Page 02

Trésorerie

Page 07

Compétitions

Page 09

Technique

Page 12

Minibasket

Page 15

Officiels

Page 17

Règlements

Page 18

Qualifications

Page 19

Infos clubs

Page 20

Courriers

Page 24

## Annexes

ANNEXE 01 - Convocation AGO – Mandat  
ANNEXE 02 - Candidature délégué FFBB  
ANNEXE 03 - CLASSEMENT DF2-P2  
ANNEXE 04 - CLASSEMENT DM4-P2

### MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BAUDIN – BLANC – BROLIRON – CIVET – GRIMAUD – GUERIN
Mrs	BOUSELOUGUIA - BROLIRON – DUC GAYFFIER

## INFOS GÉNÉRALES

**Conformément aux dispositions financières du Comité Drôme Ardèche 2022-2023, toute assemblée générale est une réunion à caractère obligatoire.**

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

---

A l'attention des associations sportives Drôme Ardèche,  
A l'attention des licencié(e)s individuel(le)s,

A la suite des nouvelles dispositions issues de la loi du 2 mars 2022, le Comité Directeur de la FFBB a adopté les nouveaux Statuts Types des Comités Départementaux/Territoriaux.

Chaque comité départemental territorial doit adopter en Assemblée Générale Extraordinaire, les nouveaux Statuts Types qui devront entrer en vigueur au 1er janvier 2024.

Vous êtes donc convié(e) à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le :

**Dimanche 18 juin 2023 à 9 heures 30**

**Salle Victoria**

**ZA La Maladière – 9 Chemin de la Maladière  
07130 SAINT PERAY**

Cette assemblée générale extraordinaire aura pour objectif la modification des statuts du comité.

Nous vous prions de bien vouloir en prendre note.

*Une convocation a été envoyée jeudi 18 avril 2023 à l'ensemble des clubs (présidents et correspondants) ainsi qu'aux licenciés individuels.*

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire aura lieu l'assemblée générale ordinaire du comité.

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

---

Une convocation a été envoyée à l'ensemble des présidents, correspondants ainsi qu'aux licenciés individuels accompagné de l'imprimé de délégation de pouvoir). Vous trouverez ces documents en annexe 01.



## **DÉLÉGUÉS à l'Assemblée Générale FFBB 14 octobre 2023 au Puy du fou**

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur du Comité Drôme Ardèche et de l'article 10 des statuts de la Fédération, il est procédé à l'occasion de chaque assemblée générale annuelle à l'élection des délégués (qui ont présenté leur candidature) à l'assemblée générale de la Fédération représentant les clubs dont aucune équipe sénior n'opère en championnat de France.

La désignation (l'élection) est valable pour un an. Elle peut être renouvelée sans limitation.

Les clubs de Drôme Ardèche ont à élire 2 délégués pour les représenter à l'assemblée générale fédérale.

Conformément à l'article 13 des statuts de la Fédération :

« Est éligible toute personne, âgée de 16 ans au moins, et licenciée à la Fédération et à jour de sa cotisation. La création de sa licence doit être antérieure d'au moins six mois à la date du dépôt de sa candidature. Un délégué ne peut détenir qu'un seul mandat ».

Les délégués à l'assemblée générale de la Fédération sont élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur de la Fédération, le dépôt des candidatures pour l'élection des délégués à l'assemblée générale de la Fédération se fait dans les mêmes conditions que pour l'élection au Comité Directeur.

Vous trouverez en annexe 02, l'imprimé de candidature à nous retourner à l'adresse suivante :

Comité Drôme Ardèche de Basket Ball  
Novalparc – 2 Place Edmond Regnault – 26000 VALENCE

au plus tard le **15 mai 2023**, par lettre recommandée avec accusé de réception, cachet de la poste faisant foi.

## **Planning de la journée**

- 09 h 00      Pointage clubs
- 09 h 30      Assemblée Générale Extraordinaire  
Vote des modifications des statuts du Comité Drôme Ardèche de Basket Ball
- Suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 12 h 00      Apéritif déjeunatoire
- 13 h 15      Académie Pierre COLDEPIN
- 14 h 30      Remise des récompenses

Pour une question d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir répondre au formulaire via le lien ci-dessous afin de répertorier les personnes présentes.

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpOLsfdUqaRRvYpUPWXaMi5o8V5Sa7Z3yBr78bU3OcktkoYrmSlg/viewform>

## REUNION CLUBS – Carrefour échanges numéro 2

---

Comme annoncé lors de notre dernière réunion clubs du 30 janvier 2023, un nouveau carrefour d'échanges aura lieu le :



# Lundi 15 mai 2023 à 18 heures 45

Salle Victoria

ZA La Maladière – 9 Chemin de la Maladière  
07130 SAINT PERAY

Cette réunion aura pour but de vous faire part du calendrier sportif et tous les autres sujets que nous avons évoqués.

Un apéritif dinatoire vous sera servi à l'issue de la réunion

Merci de bien vouloir vous inscrire par l'intermédiaire du lien suivants :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpOLSeW324Xz\\_t6B551BGOS8UJtkV7irTKeUtV-e0Hqp0oBP3SGw/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpOLSeW324Xz_t6B551BGOS8UJtkV7irTKeUtV-e0Hqp0oBP3SGw/viewform)

**Date limite des inscriptions : Vendredi 5 mai 2023 à midi**

## NAISSANCE

---



Drôme Ardèche Basket Ball vient d'apprendre la naissance Soham, né le 25 mars 2023.

Petit nourrisson de 4kg220 et 55 cm, il a fait le bonheur de sa maman, Solène Vareille, ancienne collaboratrice du Comité Drôme Ardèche et ancienne basketteuse du club de St Jean de Muzols.

L'ensemble du comité directeur et ses collaborateurs félicite les heureux parents et souhaite la Bienvenue à Soham.

# TRÉSORERIE

## APPEL 7<sup>ème</sup> ACOMPTE – SAISON 2022-2023

Ci-après l'appel du 7<sup>ème</sup> acompte pour la saison 2022-2023.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard le :

Dimanche 30 avril 2023

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font 3 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10 % sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1<sup>er</sup> mai 2023.

**Le dernier acompte a été réactualisé pour éviter des écarts trop important sur le solde de la facture financière.**

**Attention :**

**Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.**

CLUBS	Montant
AUBENAS	3 500,00 €
CREST SAILLANS	2 800,00 €
LE TEIL	2 500,00 €
ST VALLIER	2 000,00 €
SERRIERES	900,00 €

## **APPEL 7<sup>ème</sup> ACOMPTE – CAISSE DES OFFICIELS SAISON 2022-2023**

---

Ci-après l'appel du 5<sup>ème</sup> acompte pour la saison 2022-2023 de la caisse des officiels

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard le :

Dimanche 30 avril 2022

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font 3 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10 % sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1<sup>er</sup> mai 2023.

**Les acomptes de la caisse des officiels seront réactualisés tous les mois en fonction des désignations de chaque club.**

**Attention :**

**Les acomptes ci-dessous sont à verser sur la caisse des officiels.**

<b>CLUBS</b>	<b>Montant</b>
AUBENAS	50,00 €
CHANTEMERLE LES BLES	40.00 €
CREST SAILLANS	300,00 €
LE TEIL	120,00 €
ST VALLIER	250,00 €
SERRIERES	150,00 €

# COMPÉTITIONS

Les résultats devront être envoyés **DÈS LA FIN DES RENCONTRES** afin de permettre à la commission des compétitions de programmer dès que possible les demi-finales.

## **ATTENTION !**

**LES HORAIRES DES DEMI-FINALES SONT INDIQUÉS PAR LA COMMISSION DES COMPÉTITIONS.**

**NÉANMOINS, LES CLUBS ONT JUSQU'AU MERCREDI 3 MAI 2023 POUR UNE ÉVENTUELLE MODIFICATION.**

Vous trouverez en annexes 03 et 04 les classements DM4 et DF2 mis à jour par nos soins puisque la prise en compte du classement initial n'apparaît pas pour toutes les poules en DM4 et pour la poule A en DF2.

## **RENCONTRE PERDUE PAR PÉNALITÉ**

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif
ST JEAN DE MUZOLS 3	130	PRF-P2 Poule A	23/04/23	4 joueuses mutées inscrites sur la feuille

## AMENDES

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
ST JEAN DE MUZOLS 3	130	PRF-P2 Poule A	23/04/23	Rencontre perdue par pénalité	100,00 €
PIEGROS	1531	DM3-P2 Poule A	22/04/23	Absence nom groupement sportif OTM et délégué de club	10,00 €
ANDANCE	1754	DM4-P2 Poule A	22/04/23	Absence nom groupement sportif délégué de club	10,00 €
ST PIERRE DE BOEUF	1755	DM4-P2 Poule A	22/04/23	Feuille mal remplie	10,00 €
ST PIERRE DE BOEUF	1760	DM4-P2 Poule C	22/04/23	Absence nom groupement sportif OTM et délégué de club	10,00 €
VALENCE BOURG	1331	DM2-P2 Poule A	23/04/23	Absence nom groupement sportif délégué de club	10,00 €
GENISSIEUX ROMANS	1532	DM3-P2 Poule A	23/04/23	Absence nom groupement sportif 1e arbitre	10,00 €
EPINOUBE	2124	DFU15-P2	22/04/23	Feuille mal remplie	10,00 €
JARCIEU	4252	DMU15-2-P2 Poule B	22/04/23	Absence numéro licence marqueur	10,00 €
CREST	2656	DFU13-3 Poule B	23/04/23	Absence nom groupement sportif OTM et délégué de club	10,00 €

## FORFAIT

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
VALENCE BOURG	630	DFU18-P2 Poule A	22/04/23	Forfait à Crest	100,00 €
PORTES LES VALENCE	633	DFU18-P2 Poule B	22/04/23	Forfait à Hauterives	100,00 €
IE-TAIN TOURNON 2	2189	DMU17-2- P2 Poule A	22/04/23	Forfait à Montélimar	100,00 €
IE-MONTELMAR 1	2189	DFU13-P2 Poule A	22/04/23	Forfait à St Sorlin	100,00 €
TAIN TOURNON	2509	DFU13-2-P2 Poule A	22/04/23	Forfait à Anneyron	100,00 €
RHODIA	4255	DMU13-3 Poule B	22/04/23	Forfait contre Mantaille	100,00 €

## INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES

VALENCE BOURG (DFU18-P2), indemnités kilométriques dues à CREST SAILLANS  
 $30 \text{ km} \times 2 \times 0,38 = 22,80 \text{ €} \times 3 \text{ voitures} = 68,40 \text{ €}$

PORTES LES VALENCE (DFU18-P2), indemnités kilométriques dues à HAUTERIVES  
 $52 \text{ km} \times 2 \times 0,38 = 39,52 \text{ €} \times 3 \text{ voitures} = 118,56 \text{ €}$

IE-TAIN TOURNON 2 (DMU17-2-P2), indemnités kilométriques dues à IE-MONTELMAR  
 $65 \text{ km} \times 2 \times 0,38 = 49,40 \text{ €} \times 3 \text{ voitures} = 148,20 \text{ €}$

IE-MONTELMAR 1 (DFU13-P2), indemnités kilométriques dues à SAINT SORLIN  
 100 km x 2 x 0,38 = 76,00 € x 3 voitures = 228,00 €

TAIN TOURNON (DFU13-2-P2), indemnités kilométriques dues à ANNEYRON  
 28 km x 2 x 0,38 = 21,28 € x 3 voitures = 63,84 €

### FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES

Rencontres						Club	Amendes		
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3			4	5
PRM-P2	B	1133	T-21/04					CREST	50 euros
PRM-P2	B	1133	T-21/04					CREST	50 euros
DF2-P2	A	338	B-22/04					LE TEIL	50 euros
DF2-P2	A	338	T-22/04					SERRIERES	50 euros
DM3-P2	A	1531	T-22/04					ANNEYRON	50 euros
DMU17-P2	B	3051	T-22/04					RHODIA	50 euros

### BH 39 – Rectificatif

Il faut lire rencontre n° 2329 au lieu de 2239

Rencontres						Club	Amendes		
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3			4	5
DFU15-2-P2	C	2329	C-14/04					EN-ANDANCE – BC NORD A	50 euros

# TECHNIQUE

## ENTRAINEMENT SÉLECTION FILLES AVRIL – MAI 2023

**RAPPEL**

Les prochains entraînements du Comité se dérouleront le :

**Mercredi 10 mai 2023**  
**au gymnase du lycée du Valentin - Avenue de Lyon à Bourg lès**  
**Valence**  
**de 14 heures 15 à 16 heures 15.**

Liste des convoquées :

AGATI Rita  
BARJON Lola  
BARRE Elsa  
BEL Candice  
BESSEAS Romane  
BRUN FAURE Elena  
BOUTEILLE Zoé  
CANNIAUX--N'ZOUTANI Mahaut  
CHABAL Léonie  
DEMBOS AUDIGIER Luisa  
FAURE Adèle  
GUEYDAN Charlise  
HERBULOT Joyce  
LEJEUNE Anaïs  
MALSERT Lilou  
MOURIER Romane  
SAGE Axelle  
SOUFFEZ Massilia

Afin de connaître les effectifs, nous vous demandons de bien vouloir informer la commission Technique de la présence ou pas de l'enfant aux entraînements.

## ENTRAINEMENT SÉLECTION GARÇONS MAI 2023



**RAPPEL**

Les prochains entraînements du Comité se dérouleront le :

**Mercredi 3 et 17 mai 2023**  
**au gymnase du lycée du Valentin - Avenue de Lyon à Bourg lès**  
**Valence**  
**de 14 heures 15 à 16 heures 15.**

Liste des convoqués :

AGESILAS-PAIN Maé  
BIJELOVIC Lazar  
BIJELOVIC Luka  
BILLAUDE Lenny  
BILLON Baptiste  
FRENDI Naël  
GIRARD Pierrick  
HELALI Madhi  
JACQ Alexandre  
JULIEN Gabin  
KABEBWA Djawad  
LATTIER Arthur  
LE GOFF Nemanja  
MANTILARO Charly  
PAGNIER Lancelot  
ROMEYER Lowen  
ZANOUDA Naji

Afin de connaître les effectifs, nous vous demandons de bien vouloir informer la commission Technique de la présence ou pas de l'enfant aux entraînements.

## ENTRAINEMENT GRAND GABARIT



**RAPPEL**

Le comité organise un entraînement spécifique « GRAND GABARIT » le :

**Mercredi 24 mai 2023  
au gymnase du lycée du Valentin - Avenue de Lyon à Bourg lès Valence  
de 14 heures 15 à 16 heures 15.**

Liste des convoqués :

BILLON Baptiste  
BRUN FAURE Elena  
CANNIAUX--N'ZOUTANI Mahaut  
COMBAZ Flor  
HERBULOT Joyce  
JOUAN Arthur  
KABEBWA Djawad  
LAFARGE Macéo  
LEULY Armand  
MANTILARO Charly  
MOUNDOUNGA Améline  
SOUFFEZ Massilia  
SOUMARE Souleymane

Afin de connaître les effectifs, nous vous demandons de bien vouloir informer la commission Technique de la présence ou pas de l'enfant à l'entraînement.

# MINIBASKET



La Fête du MiniBasket U7 aura lieu le samedi 13 mai à Saint Péray de 13h30 à 17h00 sur le thème des jeux olympiques.

Voici le lien d'inscription : <https://forms.gle/Rorv2KEsMwHVrtN2A>

Vous avez jusqu'au lundi 01 mai 23h59 pour répondre.

# FÊTE DU MINI BASKET

U9/U11

**3 JUIN 2023**

8H45 / 17H



**CHÂTEAUNEUF SUR ISÈRE**

# OFFICIELS

## Ecole d'arbitrage

---

Ce dimanche 23 avril 2023 a eu lieu la dernière session de l'école d'arbitrage organisée par le comité. Lors de cette journée, 18 stagiaires étaient présents.

Les stagiaires ont pu échanger et effectuer un travail vidéo sur différentes violations, les fautes simples, fautes sur tir ....

Ils ont par la suite pu mettre en place ce travail sur une mise en situation sur terrain.

Les stagiaires se sont également exercés lors d'un QCM et un travail sur Kahoot.

La commission des officiels remercie chaleureusement Frédéric PETITJEAN, Claude FILAMBEAU, Christian VUARNIER et Hadj YAHIA-BENATTIA pour leur travail et leur encadrement.

Elle remercie également la mairie de Châteauneuf sur Isère pour le prêt de son gymnase.



Les stagiaires qui le souhaitent ont pu assister au match PRO B du Saint Vallier Basket Drôme et échanger avec les arbitres de Haut niveau qui officiaient.

## Ecoles d'arbitrage

---

**Tous les stagiaires des différentes écoles d'arbitrage sont convoqués obligatoirement à participer à la fête du mini-basket qui aura lieu le samedi 3 juin à Châteauneuf sur Isère. Merci aux référents d'en prendre bonne note et d'assurer de la présence de vos stagiaires.**

# REGLEMENTS

## Règlements Sportifs Drôme Ardèche

---

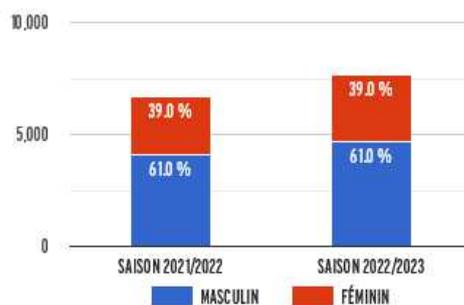
### Article 58 - ÉQUIPES À ÉGALITÉ

- Une équipe ayant perdu une rencontre par forfait ou pénalité sera considérée comme ayant le plus mauvais point avéré des équipes à égalité de points.
- Si des équipes restent à égalité, un nouveau classement sera effectué pour les départager en tenant seulement compte des points acquis au classement lors des rencontres entre les équipes à égalité.
- Si, à l'issue de ce classement, des équipes restent à égalité, elles seront départagées selon les critères suivants appliqués selon l'ordre qui suit :
  1. Plus grande différence de points (points marqués - points encaissés) sur les rencontres jouées entre elles, si le nombre de rencontres jouées entre elles est identique pour toutes les équipes à égalité.
  2. Plus grand nombre de points marqués sur les rencontres jouées entre elles, si le nombre de rencontres jouées entre elles est identique pour toutes les équipes à égalité
  3. Plus grande différence de points (points marqués - points encaissés) sur l'ensemble des rencontres du groupe.
  4. Plus grand nombre de points marqués sur l'ensemble des rencontres du groupe.
  5. Tirage au sort.

# QUALIFICATIONS

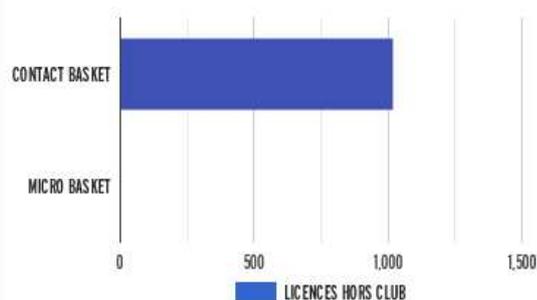
## LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 26 AVRIL

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2021/2022	2 626	39.0%	4 076	61.0%	6 702
SAISON 2022/2023	<b>2 992</b>	<b>39.0%</b>	<b>4 671</b>	<b>61.0%</b>	<b>7 663</b>
EVOLUTION	366		595		961
EVOLUTION %	14.0%		15.0%		14.0%



## LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 26 AVRIL

CONTACT BASKET (AVENIR,SANTE,OBE,OBC,OBL,OBU)	1 019
MICRO BASKET	0
<b>TOTAL SAISON 2022/2023</b>	<b>1 019</b>



TOTAL LICENCES À LA DATE DU 26 AVRIL 2023

**8 682**

# INFOS CLUBS



## Collège Marie Curie de Tournon SECTION SPORTIVE BASKET

# DÉTECTION

Pour toutes les filles et tous les garçons sportifs même  
non licenciés à la FFBB, de la 6ème à la 3ème

**MERCREDI 10 MAI 2023**

de 13h30 à 16h00

*au gymnase J. Longo de Tournon*

Le dossier sera à télécharger sur :

[www.college-marie-curie-tournon-sur-rhone.web.ac-grenoble.fr/actualites/la-section-sportive-scolaire-basket-recrute](http://www.college-marie-curie-tournon-sur-rhone.web.ac-grenoble.fr/actualites/la-section-sportive-scolaire-basket-recrute)



5

X

5

# LE TOURNOI GEORGES MIRABEL

ORGANISÉ PAR  
L'US SAULCE BASKET

20 ET 21  
MAI 2023

GYMNASSE DES  
ACACIAS  
SAULCE-SUR-  
RHÔNE

U11M/F U13M/F SAMEDI 20 MAI  
U15M/F U18M/F DIMANCHE 21 MAI

Buvette et  
restauration  
sur place !



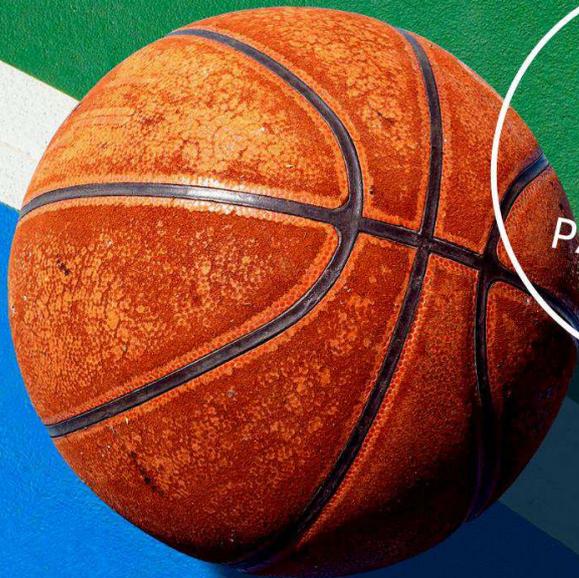
BASKETSAULCE@GMAIL.COM



TEE-SHIRT OFFERT PAR LE CLUB



TOMBOLA - À GAGNER UNE NINTENDO SWITCH



25€

PAR ÉQUIPE



# TOURNOI GEORGES MIRABEL



## À SAULCE-SUR-RHÔNE



20 ET 21 MAI 2023

Le club de basket US Saulce vous invite à participer à son tournoi "Georges Mirabel" qui aura lieu le 20 et 21 mai 2023 de 9H00 à 18H00 au gymnase des Acacias pour les catégories U11/U13/U15/U17/U18

### *Le programme du week-end*

#### Samedi 20 Mai

Tournoi U11F & U11M (4x4)

Tournoi U13F & U13M (5x5)

#### Dimanche 21 Mai

Tournoi U15F & U15M (5x5)

Tournoi U18F & U17M (5x5)

### *Bulletin d'inscription via google form*

Frais d'engagement : 25€ par équipe

20€ par équipe supplémentaire

Deux équipes par catégorie maximum

Aucun engagement ne sera pris en compte sans le règlement.

Possibilité de régler par virement bancaire ou en chèque à l'ordre

de US Saulce Basket, à renvoyer à

US Saulce Basket, 3 place Émile Loubet, Saulce-sur-Rhône

(merci d'annoncer votre envoi par mail).



TOURNOISAUCE@GMAIL.COM



www.facebook.com/ussaulcebasket



**DEUXIEME ET DERNIERE JOURNEE DE  
DETECTION MASCULINE  
CHAMPIONNAT REGIONNAL U20  
Nés en 2004 – 2005 – 2006**

**Samedi 20 mai 2023**

Gymnase Pierre QUINON à Salaise Sur Sanne



**De 14h à 16h**

Possibilité de double projet avec l'équipe  
Séniors Masculins évoluant en pré-région

**Contact et Référent : Damien CHENEVIER 06 85 21 49 70**

Rhodia Club Omnisports - *LA PASSION DU SPORT DEPUIS 1927*

102 N7, 33150 SALAISE-SUR-SANNE - S.A.G N° 12.632 - SIRET : 779 639 935 00028 - APE : 9311Z

# COURRIERS

## FFBB

---

### NOTE EFFBB

- [2023-04-20-NOTE-LR-CD-Délégués-Assemblée-Générale-Fédérale-2023](#) - BARRAUD Catherine
- [2023-04-20-RAPPEL-NOTE-LR-CD-5-CFJ-Opération-bracelets-de-fidélisation-saison-2023-24-CD---VFIN](#) - LEBAY Eugénie
- [2023-04-21-NOTE-LR-CD-5-CF5x5-Situation-économique-des-Clubs-\(Saison-2022-2023\)---VFIN](#) - LEBAY Eugénie

## LIGUE

---

- Bulletin Officiel Ligue AURA - Saison 2022-2023 - n°35

## COMITÉS

---

HAUTE SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 39
SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 36
ISERE	Bulletin hebdomadaire n° 39

# NOS PARTENAIRES

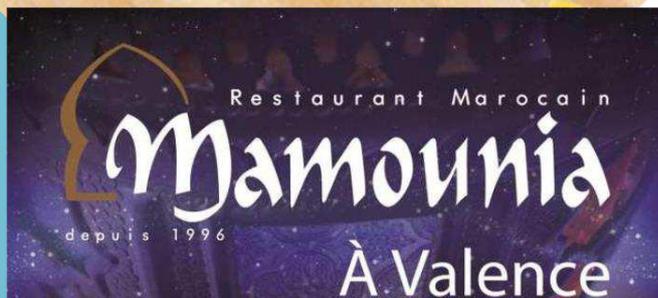


**COMPTOIR  
DU CARRELAGE**

17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence

**04 75 58 84 15**

[www.comptoirducarrelage.fr](http://www.comptoirducarrelage.fr)



**Rémy VINCENT**  
5, Place de la République  
26000 VALENCE  
[www.vision-unik.com](http://www.vision-unik.com)  
[valence@vision-unik.com](mailto:valence@vision-unik.com)  
*Le sens de la différence*

Opticien Visagiste

**meilleurtaux.com**  
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS  
**MEILLEURTAUX VALENCE**

211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél : 04 28 38 00 72

[valence@meilleurtaux.com](mailto:valence@meilleurtaux.com)





Valence, le 25 avril 2023

## CONVOCAION

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Objet :

Convocation

A l'attention des associations sportives Drôme Ardèche,

A l'attention des licencié (e)s individuel(le)s,

PJ :

1 mandat

Conformément à l'article 6 et 7-1 des statuts du Comité Drôme Ardèche et l'article 4 du règlement intérieur, sont convoqués à l'assemblée générale 2021/2022, toutes les associations sportives membres de l'association ou bénéficiaires d'une convention de rattachement dérogatoire au Comité départemental dans la limite des droits accordés par celle-ci, et le cas échéant des établissements membres, ainsi que des licenciés individuels membres actifs de l'association.

Chaque association, et le cas échéant établissement, membre est de plein droit représenté respectivement par son Président ou son représentant légal en exercice. Toutefois, le Président d'une association peut donner mandat exprès, à une personne de son club licenciée à la FFBB, afin de représenter celui-ci. Le représentant légal d'un établissement peut donner mandat exprès à une personne de sa structure qui devra justifier cette appartenance, afin de représenter celui-ci.

Vous êtes convié(e) à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

**Dimanche 18 juin 2023**

**(à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire)**

Salle Victoria

ZA La Maladière – 9 Chemin de la Maladière

07130 SAINT PERAY

A cette convocation est joint le mandat (délégation du pouvoir à un membre OBLIGATOIREMENT licenciés au club).

**ardèche**  
LE DÉPARTEMENT

**- L A  
D R O  
M E -** LE DÉPARTEMENT

*Comité Drôme Ardèche  
de Basket*

*NOVALPARC*

*2 Place Edmond  
Regnault*

*26000 VALENCE*

*Tel : 04.75.78.13.75.*



**Rappel des dispositions réglementaires :**

Les représentants doivent être âgés de 16 ans au moins, être licenciés et jouir de leurs droits civiques.

Une association sportive, et le cas échéant un établissement, membre ne pourra pas participer au vote, par le biais de son représentant, si elle/il n'est pas à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la FFBB, du Comité Départemental et de la Ligue Régionale dont elle/il est membre, le cas échéant.

Nous vous informons que l'ordre du jour de l'assemblée générale sera diffusé 10 jours avant la date fixée soit le 8 Juin 2023.

Si un changement de délégué doit avoir lieu pour une raison dûment justifiée (ex : maladie...) le club devra impérativement en avertir le comité dans les plus brefs délais.

Dès votre arrivée, nous vous demandons de préparer les pièces justificatives nécessaires à savoir :

pièce d'identité, copie de votre licence et de vous munir d'un stylo.

Radouane BOUSELOUGUIA  
Président du Comité Drôme Ardèche de Basket Ball

**ardèche**  
LE DÉPARTEMENT

**- L A  
D R O  
M E -** LE DÉPARTEMENT

*Comité Drôme Ardèche  
de Basket*

*NOVALPARC*

*2 Place Edmond  
Regnault*

*26000 VALENCE*

*Tel : 04.75.78.13.75.*



*Comité Drôme Ardèche  
de Basket*

*NOVALPARC*

*2 Place Edmond  
Regnault*

*26000 VALENCE*

*Tel : 04.75.78.13.75.*

# Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire

Dimanche 18 juin 2023

Salle Le Victoria

ZA La Maladière – 9 Chemin de la Maladière  
07130 SAINT PERAY

## MANDAT

Nom du club

### DELEGATION DU POUVOIR A UN MEMBRE OBLIGATOIREMENT LICENCIÉ DU CLUB

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
(Nom et prénom du Président(e))

Donne pouvoir à : Mle, Mme, M. \_\_\_\_\_  
(mandataire)

Licence au club sous le n° \_\_\_\_\_

Pour me représenter à l'Assemblée Générale du Comité Drôme Ardèche de  
Basket Ball le Samedi 18 juin 2022

(Cachet du club)

Signature du Président(e)

--

**NB : Ce document devra obligatoirement être remis COMPLÉTÉ lors de  
l'émargement.**

**Son porteur devra obligatoirement être licencié sur la saison en cours  
(sa licence lui sera demandée)**



**COMITE DRÔME ARDÈCHE DE BASKET BALL**

2 Place Edmond Regnault – 26000 VALENCE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**Dimanche 18 juin 2023**



**ACTE DE CANDIDATURE DELEGUE FEDERAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION FRANCAISE DE BASKET BALL**  
**14 octobre 2023 à Puy du Fou**

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

Groupement Sportif : \_\_\_\_\_

**Expression libre / motivations (du [de la] candidat[e]) :**

**NOTA : cette fiche sera remise à la Commission électorale, aussi, nous vous remercions d'écrire lisiblement.**



Conformément à l'article 13 des statuts de la Fédération :

« Est éligible toute personne, âgée de 16 ans au moins, et licenciée à la Fédération et à jour de sa cotisation. La création de sa licence doit être antérieure d'au moins six mois à la date du dépôt de sa candidature. Un délégué ne peut détenir qu'un seul mandat ».

Les délégués à l'assemblée générale de la Fédération sont élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur de la Fédération, le dépôt des candidatures pour l'élection des délégués à l'assemblée générale de la Fédération se fait dans les mêmes conditions que pour l'élection au Comité Directeur.

Les candidatures sont à adresser au secrétariat du comité :

Comité Drôme Ardèche de Basket Ball - Novalparc – 2 Place Edmond Regnault – 26000 VALENCE

au plus tard le **15 mai 2023**, par lettre recommandée avec accusé de réception, cachet de la poste faisant foi.

Date :

Signature :

## CLASSEMENTS DF2-P2

### DF2 Poule A

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	SERRIERES 1	16	9	7	2			591	379	212
2	LE TEIL	15	9	6	3			478	459	19
3	ST JEAN DE MUZOLS 4	15	9	6	3			447	406	41
4	LE CHEYLARD	13	9	4	5			530	573	-43
5	ST MARCEL LES ANNONAY	12	9	3	6			463	522	-59
6	GENISSIEUX ROMANS	10	9	1	8			333	503	-170

### DF2 Poule B

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	HAUTERIVES	17	9	8	1			558	360	198
2	CHATEAUNEUF SUR ISERE 2	16	9	7	2			531	385	146
3	CHOMERAC 2	15	9	6	3			392	356	36
4	ECLASSAN 2	11	9	2	7			424	435	-11
5	VANAU	11	9	2	7			323	498	-175
6	PRIVAS	10	9	2	6		1	313	507	-194

## CLASSEMENTS DM4-P2

### DM4 Poule A

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	ST PIERRE DE BŒUF 1	16	10	6	4			597	602	-5
2	RHODIA 2	15	9	6	3			624	541	83
3	ANDANCE ANDANCETTE 2	14	10	4	6			627	675	-48
4	LE CHEYLARD	13	9	4	5			670	655	15
5	HAUTERIVES 2	13	9	4	5			567	570	-3
6	PIEGROS 2	13	9	4	5			512	554	-42

### DM4 Poule B

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	CHANTEMERLE LES BLES	17	9	8	1			509	432	77
2	CHATEAUNEUF SUR ISERE 2	15	9	6	3			515	409	106
3	LA VOULTE 3	13	9	4	5			416	429	-13
4	LARGENTIERE	14	9	5	4			427	454	-27
5	ST PERAY 2	12	9	3	6			439	490	-51
6	HAUTERIVES 1	10	9	1	8			360	452	-92

### DM4 Poule C

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	BOURG DE PEAGE 4	17	9	8	1			622	397	225
2	PRIVAS 2	15	9	6	3			520	428	92
3	ECLASSAN 3	14	9	5	4			457	480	-23
4	LE TEIL 2	14	9	5	4			430	400	30
5	ST PIERRE DE BŒUF 2	11	9	2	7			369	546	-177
6	BEAUMONT 2	10	9	1	8			402	549	-147